



Forum: Services en ligne

Topic: Calendriers gratuits...

Subject: Re: Calendriers gratuits...

Publié par: tignothe

Contribution le : 19/12/2019 08:15:19

Bonjour,

Si la digression est vraiment sans intérêt, quel est ce besoin de venir nous conter sur un forum à vocation informatique des histoires de distribution de courrier qui ne sont en rien humoristiques ?

— Pour information, les réclamations ayant trait à la distribution du courrier sont à faire auprès des services concernés, les services Courrier-Colis donc la plateforme distribution du coin et surtout pas auprès du responsable du bureau de Poste (la Banque Postale) de ce même coin qui n'est en rien concerné par les relations du facteur avec ses clients.

Le temps du bureau de poste où l'on trouvait dans un même lieu la distribution proprement dite et tout ce qui concernait les services financiers géré par une seule tête pensante est définitivement loin derrière nous. Donc ne pas se tromper de cible en cas de dysfonctionnement.

Qualifier ses interlocuteurs d'ergoteurs est une solution peu élégante pour esquiver les suites d'un propos que l'on a soit même initié.